

# 3 RÉVISION DES DROITS

Remplir le dossier complet



**PAGE 1** Vous devez cocher les cases correspondantes :

Vous trouverez votre n° de dossier sur l'une de vos notifications.

<input type="checkbox"/> C'est ma première demande à la MDPH	Remplissez tout le formulaire pour exprimer l'ensemble de vos besoins. Vous avez aussi la possibilité de préciser les droits et prestations que vous souhaitez demander en remplissant la partie E.
<input checked="" type="checkbox"/> Ma situation médicale, administrative, familiale ou mon projet a changé	
<input checked="" type="checkbox"/> Je souhaite une réévaluation de ma situation et/ou une révision de mes droits	
<input type="checkbox"/> Je souhaite le renouvellement de mes droits à l'identique car j'estime que ma situation n'a pas changé	Remplissez les parties A et E. Vous avez aussi la possibilité de remplir tout le formulaire
<input type="checkbox"/> Votre aidant familial (la personne qui s'occupe de vous au quotidien) souhaite exprimer sa situation et ses besoins	Votre aidant familial peut remplir la partie F

Vous avez déjà un dossier à la MDPH ?

Oui Dans quel département :  N° de dossier :

**PARTIE A** Votre identité

Partie obligatoire pour une révision des droits  
**?** Cf. « Fiche générale »

**PARTIE B** Votre vie quotidienne

**B1 B2**

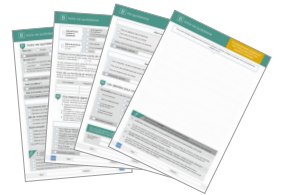
Les **parties B1 (pages 5 à 6) et B2 (pages 6 à 7)** permettent de préciser vos besoins à la maison ou dans les temps hors scolarité. Elle est à compléter pour toute demande d'une aide spécifique au domicile et/ou à la vie quotidienne : aide à domicile, aménagement du domicile, aide matérielle ou financière...

Frais engagés	Fréquence	Montant total	Montant remboursé	Précisions

Pour toute demande d'AEEH, il est obligatoire de compléter ce tableau (page 6) et de joindre les devis et/ou factures : de matériel, de suivis non pris en charge par la Sécurité sociale, de frais kilométriques ou toutes autres dépenses liées à la prise en charge de votre enfant.

**PARTIE C** Vie scolaire ou étudiante

La **partie C (pages 9 à 12)** permet de préciser les besoins de votre enfant à l'école. Elle est à compléter pour toute demande d'une aide spécifique dans le cadre de la scolarité : aide humaine (AESH=AVS), matériel informatique (MPA), orientation, services d'accompagnement...



**B3**

Vous avez d'autres renseignements importants (situation, attentes, projets) concernant votre vie quotidienne, indiquez-les ici :

**Rappel :** La **partie B3 (pages 7 à 8)** dispose d'un espace pour argumenter votre demande, ou sur papier libre. Dans ce cas, spécifier page 8 : « cf. feuille ci-jointe ».

**?** Cf. fiche « Comment rédiger mon écrit ? »



**C1** Page 9 :

Si l'enfant est actuellement scolarisé, est-ce :

- En milieu ordinaire
- A domicile
- Avec accompagnement par un service de soin ou un établissement médico-social
- En temps partagé entre l'établissement médico-social et le milieu ordinaire ou domicile
- En temps partagé entre le service de soin et le milieu ordinaire
- En formation supérieure
- Autre, précisez : \_\_\_\_\_

Au sein de quel(s) établissement(s) ?

Depuis le : / /

Encadré obligatoire. Compléter le reste de la page seulement si concerné.

**Page 10 :**

Vous disposez actuellement d'adaptations des conditions matérielles :

- Aménagements et adaptations pédagogiques
- Outils de communication
- Matériel informatique et audiovisuel
- Matériel déficience auditive
- Matériel déficience visuelle
- Mobilier et petits matériels
- Transport
- Autre, précisez : \_\_\_\_\_

Cocher les aménagements et les éventuelles compensations déjà accordés

Vous disposez actuellement d'une aide humaine aux élèves handicapés :

Si oui, précisez laquelle : \_\_\_\_\_

Préciser si votre enfant bénéficie de l'accompagnement d'une AESH mutualisée ou individuelle

Emploi du temps actuel (accompagnement et soins...):

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jéudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matinée							
Midi							
Après-midi							
Soirée/nuît							

Faire apparaître : les lieux de repas, les suivis, les temps de garderie, étude, soutien et aides aux devoirs, les activités ex-

tra-scolaires et s'il y a un emploi du temps adapté (temps plein ou temps partiel).

**C2** Page 11 :

Vous pouvez vous rapprocher de l'établissement scolaire de votre enfant ou des professionnels de santé pour vous aider à préciser les besoins (besoins de l'enfant sans les aides mises en place).

**C3** Page 12 :

Vous souhaitez (plusieurs réponses sont possibles) :

- Une adaptation de la scolarité
- Une orientation scolaire différente
- Une aide humaine
- Une aide matérielle
- Autre, précisez : \_\_\_\_\_
- Un accompagnement pour une réadaptation / une rééducation
- Une prise en charge par un établissement sans hébergement
- Une prise en charge par un établissement avec hébergement

Cocher les nouvelles demandes et les aides que vous souhaitez maintenir (en précisant les dates de fin de notification) pour aider votre enfant dans le cadre de sa scolarité.

Pour les enfants scolarisés prendre impérativement le formulaire GEVA-SCO pour toute demande de renouvellement d'aide pour la scolarisation et si possible pour toute première demande à ce propos.

Le GEVA-SCO de l'année en cours, élaboré par l'établissement scolaire, est à joindre obligatoirement. Le demander s'il n'est pas déjà en votre possession.

Vous avez d'autres renseignements importants (situation, attentes, projets) concernant votre vie scolaire, étudiante ou apprentissage, indiquez-les ici :

**Rappel :** Espace pour argumenter votre nouvelle demande, ou sur papier libre. Dans ce cas, spécifier page 12 : « cf. feuille ci-jointe ».

**?** Cf. fiche « Comment rédiger mon écrit ? »

**PARTIE E** Expression des demandes de droits et prestations

La **partie E (pages 17 à 18)** est **obligatoire**. Elle récapitule l'ensemble de vos demandes.

- E1** Cocher en E1 vos demandes. Attention à l'âge de la personne concernée.
- E2** Toujours cocher E2 si vous faites une demande concernant la scolarité de votre enfant. Préciser dans le champ libre l'objet de la ou des demande(s) : les nouvelles, ainsi que les maintiens souhaités.
- E3** La partie E3 ne vous concerne pas, sauf si votre enfant est en contrat d'apprentissage ou en fin de cursus scolaire, pour son entrée dans la vie active (possibilité de demander une RQTH).